



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3009
3 avril 2026
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Essence: à bas les profiteurs de guerre! Augmentation des salaires!



Budget

Toujours plus
pour la guerre

Page 3

Campagne anti-LFI

Les classes populaires
visées

Page 4

Moyen-Orient

L'escalade guerrière
aggrave la crise

Pages 8, 9, 16

Leur société

- Budget militaire: pour quelques milliards de plus 3
- Baisse des taxes: une piste trompeuse 3
- Arrêts maladie: les attaques continuent 3
- Saint-Denis: une campagne raciste et anti-pauvres 4
- LFI: nouvelle formule, vieux nationalisme 4
- Éducation: contre les suppressions de postes 5
- Fraude sociale et fiscale: qui vole un bœuf sera acquitté! 5
- Massacre de Thiaroye: un crime longtemps caché 5
- Pollution au cadmium: les capitalistes responsables et coupables 6
- Lutte contre le sida: la baisse des aides publiques 6
- Fin de la trêve hivernale: un toit, c'est toujours pas un droit 6
- EuroPalestine: une condamnation pour faire taire 7
- Frontex: un exécuter des basses œuvres 7
- Traite des esclaves: les pays impérialistes se dédouanent 7
- Minima sociaux: revalorisation microscopique 11
- Cartes grises: au bonheur des mafias 11
- Athanor: les barbouzes sont de sortie 11
- Monaco: les riches gagnent leur paradis 11

Dans le monde

- Moyen-Orient: l'escalade guerrière aggrave la crise 8
- Conséquences économiques catastrophiques 8
- Iran: pour la population, le cauchemar continue 9
- Israël: le terrorisme contre les Palestiniens 9
- États-Unis: manifestations contre Trump, l'ICE et la guerre 10
- Les ouvriers de la viande en grève 10
- Royaume-Uni - Nigeria: accords contre les migrants 10
- Liban: le chaos et une guerre sans issue 16

Dans les entreprises

- Assises CGT: nationalisme et collaboration de classe 12
- Livreurs de repas 12
- Acompte sur salaire 12
- Disney: une machine à cash 13
- Alinéa 13
- Meggitt Parker - Avrillé 14
- Ehpad privé Les Feuillants Poitiers 14
- Payer pour être médaillé 14
- Grève au port du Havre 15
- Orange 15

Agenda

- Fête de Lutte ouvrière à Presles 16

Essence: à bas les profiteurs de guerre! Augmentation des salaires!

Il faut maintenant déboursier 15 à 30 euros de plus pour faire un plein. Une fois de plus, nous nous retrouvons rackettés avant même d'avoir commencé notre journée de travail! Certains, qui ont les plus petits salaires et habitent loin de leur lieu de travail perdent même peut-être de l'argent en allant travailler.

Le gouvernement a jeté quelques miettes aux pêcheurs, aux transporteurs routiers et aux agriculteurs afin d'étouffer leur mécontentement. Mais tant qu'il n'y aura pas de contestation de masse, il laissera TotalEnergies, Shell, Exxon-Mobil ou BP nous rançonner.

Bien des travailleurs repensent au mouvement des Gilets jaunes, qui avait jailli de façon spontanée en 2018. Mais, sans attendre un hypothétique mouvement ou tel ou tel appel syndical, nous devons nous préparer à agir.

Dans les entreprises, nous avons la possibilité de nous réunir à 20, 50, 100 et parfois plus, et de réfléchir ensemble, non seulement à nos moyens d'action, mais aussi et surtout à nos objectifs.

Car il ne s'agit pas de nous disperser dans un mouvement sans but clair, comme ce fut le cas pour les Gilets jaunes.

Beaucoup d'idées circulent comme la baisse des taxes sur le carburant ou le blocage des prix de l'essence. Mais le fond du problème est de savoir qui paiera finalement, car tout ce que la bourgeoisie ne paiera pas, nous le paierons.

Le gouvernement peut décider un blocage des prix des carburants, mais, alors, il compensera le manque à gagner des compagnies pétrolières. Et ce que nous ne paierons plus en

passant à la pompe, nous le paierons à la pharmacie ou à l'hôpital faute d'argent pour la santé.

Il en serait de même avec la suppression de la TVA. C'est l'impôt le plus injuste car il fait payer la même chose aux riches et aux pauvres, et il mériterait de disparaître. Mais si l'argent collecté par la TVA n'était pas compensé par la bourgeoisie, ce serait une belle entourloupe!

Et le pire est à venir. On nous annonce une flambée des prix du gaz, des engrais, de l'alimentation, du plastique, et des pénuries, comme celle de l'hélium indispensable à la fabrication des ordinateurs et des smartphones. Par ricochet, tous les prix vont donc exploser.

Le seul et unique moyen de ne pas être roulés

dans la farine et d'assurer nos intérêts vitaux est que nos salaires, nos allocations et nos retraites suivent les hausses de prix et que nous nous organisions pour les contrôler nous-mêmes.

Il faut donc se battre pour récupérer sur nos salaires l'équivalent du trou creusé par la flambée des prix de l'essence et de tous les autres produits. Si nous avons perdu 50 ou 100 euros en mars, il nous faut 50 ou 100 euros en plus sur notre salaire.

Tous les patrons répercutent les hausses de coûts sur leurs prix. Pour eux, il n'est jamais question de réduire leurs marges et d'amputer leurs bénéfices. Et il faudrait que nous, travailleurs, nous acceptions privation sur privation? Tout cela pour que la grande bourgeoisie continue de nager dans l'opulence et pour que le gouvernement investisse des milliards dans la guerre!

Non, nous n'avons pas à être sacrifiés parce que les profiteurs de guerre font exploser leurs prix et leurs marges, en plus d'être engraisés par l'État!

Il n'y a pas 36 solutions, il faut faire payer le grand patronat. L'argent qui manque pour les salaires se trouve dans les milliards de profits qui s'accumulent dans les grands groupes industriels et financiers.

On n'arrêtera la chute de notre niveau de vie qu'à travers d'un soulèvement des travailleurs contre la bande de voleurs, d'irresponsables et de criminels qui trouvent dans la guerre une immense source d'enrichissement et de spéculation. Les grèves, les manifestations, l'organisation collective sont nos seuls moyens

de les empêcher de plonger l'ensemble du monde du travail dans la misère, les salariés comme les indépendants et les petits producteurs.

Nous ne sommes pas encore en mesure d'empêcher les exploiters et les va-t-en-guerre de mettre le monde à feu et à sang, de semer la mort et de nous mener, nous aussi, à la guerre. Mais essayons de transformer la colère qui monte sur le carburant pour engager le combat.

Commençons par dire non à leur racket. Indexation des salaires sur l'inflation, mois après mois! Confiscation des bénéfices des profiteurs de guerre pour les besoins de la population laborieuse!

Nathalie Arthaud



Budget militaire : pour quelques milliards de plus

Mercredi 25 mars, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a fait à l'Assemblée nationale son premier discours sur la guerre au Moyen-Orient.

Il a annoncé 8,5 milliards d'euros supplémentaires pour la fabrication de munitions entre 2026 et 2030 et claironné la nécessité « d'adapter un État conçu pour le temps de paix à un monde qui ne l'est plus tout à fait ».

Lecornu a maintenu le mensonge hypocrite selon lequel l'armée française serait au Moyen-Orient dans une position exclusivement défensive, par respect des accords conclus avec des États du golfe Persique. Pour défendre le Qatar, le Koweït, les Émirats arabes unis, des dizaines de missiles français ont déjà été utilisés pour intercepter des drones ou missiles iraniens. La pénurie menace, paraît-il,

et, pour y remédier, il faudrait voter une rallonge de 8,5 milliards d'euros à la loi de programmation militaire lors d'un prochain examen parlementaire annoncé pour mai.

« C'est indispensable, c'est colossal », s'est exclamé Lecornu qui a rappelé aux députés que le budget militaire aura doublé sous les deux quinquennats de Macron. L'argent public englouti pour produire des munitions – missiles, obus et balles d'armes de poing – sera multiplié par quatre par rapport à la précédente loi de programmation militaire. Officiellement, la France n'est en guerre nulle part. Mais des sommes toujours plus gigantesques sont

dévorées pour la fabrication d'armes et transformées en profits pour les industriels du secteur. En revanche, pour les écoles, les hôpitaux publics, chaque centime dépensé pèserait mortellement sur le déficit public, serine le même Lecornu. L'engrenage est bien là : chaque conflit justifie toujours plus la militarisation de la production et la nécessité d'imposer des sacrifices à la population.

Ces milliards supplémentaires pour l'armement n'ont soulevé aucune opposition dans les travées de l'Assemblée nationale, pas plus que l'inauguration prochaine annoncée par Lecornu d'une usine produisant des drones intercepteurs dans l'Essonne ou la subvention publique de 300 millions d'euros pour



Munitions fabriquées à l'usine KNDS de La Chapelle-Saint-Ursin.

aider des entreprises civiles à passer à des productions d'armements.

Dans sa réplique à Lecornu, Marine Le Pen a montré tout son sens des responsabilités : « La France doit assumer les accords signés avec les pays de la zone et leur venir en aide, dès lors qu'ils sont victimes du conflit entre l'Iran et l'alliance israélo-américaine. » Il fallait une très grosse loupe pour voir la nuance du propos avec ceux de Bastien Lachaud, qui est

intervenu pour LFI : « La France doit respecter les accords de défense qui la lient à ses partenaires dans la région. Lorsqu'un allié est attaqué, la parole de notre pays ne saurait manquer. »

Lecornu a pu compter sur le sens des responsabilités de tous les partis qui aspirent à gouverner au service de la bourgeoisie et qui savent, quand il le faut, serrer les rangs pour engager la population dans la guerre.

Boris Savin

Baisse des taxes : une piste trompeuse

Avec l'envol des prix des carburants reviennent les revendications de baisses des taxes, reprises par beaucoup de partis, notamment le RN, qui dénonce « l'enrichissement de l'État ». Mais réclamer seulement la baisse ou la suppression de taxes, voire de toutes les taxes, ne peut pas être une revendication suffisante pour les travailleurs.

Sur le prix d'un litre de carburant, presque 60 % revient à l'État. Et il peut sembler tout à fait logique de penser que, d'une part, l'État « s'en met plein les poches » et que, d'autre part,

il faut diminuer voire supprimer ces taxes. Il est certain que les taxes sur les carburants, comme toutes celles sur la consommation, comme la TVA, sont particulièrement injustes car elles s'appliquent de la même manière au pauvre et au riche, à celui qui a une vieille guimbarde comme à celui qui a une Ferrari.

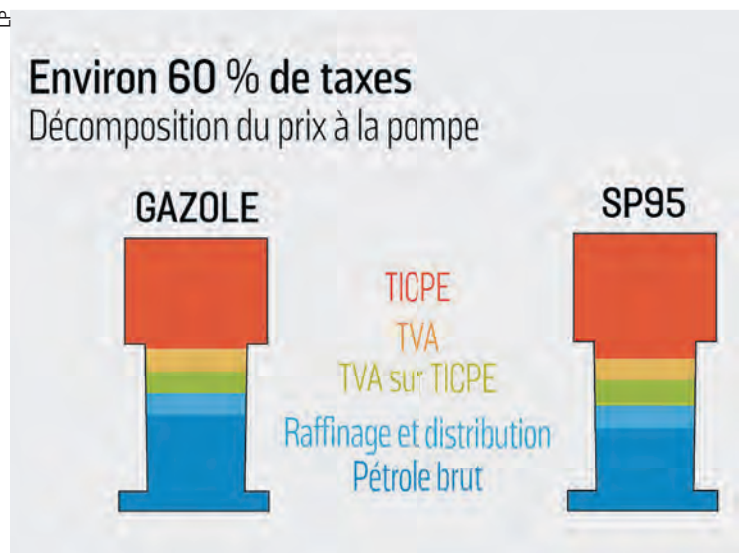
Mais, en réalité, l'État ne s'en met pas « plein les poches ». L'argent qu'il récupère, il le reverse, par une infinité de canaux, à la grande bourgeoisie, aux grands groupes industriels et financiers, aux

actionnaires de ces grands groupes. Car l'État n'est pas une institution neutre. Il est du côté des puissants. C'est même « leur » État. Toute sa machinerie s'est constituée au fil du temps pour être à leur service.

Le problème n'est donc pas de vouloir supprimer telle ou telle taxe, car même si cela arrivait, l'État trouverait le moyen de compenser sa perte d'une autre façon, toujours fondamentalement en prenant dans les poches de la population, à commencer par la plus pauvre, soit au travers d'autres taxes ou impôts, soit en réduisant les dépenses publiques consacrées à la santé, aux transports ou à l'enseignement. Le problème est donc de faire payer la bourgeoisie.

Face aux hausses de prix, il faut revendiquer l'augmentation générale des salaires et leur indexation sur les prix, sous le contrôle direct des travailleurs. C'est la seule mesure qui, en mettant les profits capitalistes à contribution, permettrait de garantir les conditions de vie des travailleurs et de les protéger de l'inflation.

Pierre Royan



Arrêts maladie : les attaques continuent

Lors d'une réunion sur les finances publiques le 27 mars, Sébastien Lecornu, Premier ministre, a de nouveau pris pour cible les arrêts maladie, dénonçant une « dérive très préoccupante ».

Cela fait des mois que le gouvernement prépare le durcissement des règles, qui devraient entrer en vigueur dans quelques mois. Le premier arrêt ne pourrait pas dépasser un mois, deux mois en cas de prolongation, et les contrôles seraient renforcés. Une baisse des indemnités journalières, en plus des jours de carence, serait même à l'étude.

Le gouvernement lorgne les 11 milliards d'indemnités versés au titre des arrêts maladie, une somme en augmentation constante depuis 2019, notamment du fait du vieillissement des travailleurs, alors que les différentes réformes des retraites obligent à travailler de plus en plus longtemps. Le gouvernement a déclaré qu'il traquera impitoyablement les « abus » des salariés qui n'iraient pas chercher leurs médicaments, signe infaillible qu'ils ne sont pas malades,

ou qui feront une téléconsultation, signe infaillible qu'ils cherchent un arrêt de complaisance.

Qui décidera de ce qui est un abus et de ce qui n'en est pas ? L'aggravation des déserts médicaux, les remboursements toujours plus importants des dépenses de santé, l'intensification de l'exploitation au travail... tout cela n'est pas pris en compte par le gouvernement.

Le prétexte de ces attaques est toujours le même : le déficit de la Sécurité sociale. Pourtant, celui-ci est moins important que prévu, mais qu'importe. Le fond du problème n'est pas là. Le gouvernement ne se soucie pas de creuser la dette publique pour abonder le budget de l'armée. Et quand il parle de faire des économies, c'est toujours au détriment des travailleurs, de leurs conditions de vie et de leur santé.

Camille Paglieri

Saint-Denis : une campagne raciste et anti-pauvres

L'élection d'un maire noir affilié à La France insoumise (LFI) à Saint-Denis, une ville de la banlieue parisienne dont la population est en majorité d'origine immigrée, a été suivie d'une campagne raciste.

Les médias appartenant à Bolloré, ce milliardaire d'extrême droite qui fit fortune en pillant les ressources du continent africain, ont servi de caisse de résonance à un déferlement de propos venimeux contre le nouvel élu, Bally Bagayoko. Le psychologue Jean Doridot déclarait ainsi sur CNews à son propos vendredi 27 mars : « *Nous sommes des mammifères sociaux de la famille des grands singes [...]. Dans toute tribu il y a un chef qui a pour mission d'installer son autorité* ». Le lendemain c'était le « philosophe » Michel Onfray qui en rajoutait une couche en affirmant : « *On n'est pas dans une tribu primitive [...] où vous avez un mâle dominant qui dit "c'est moi qui décide"* ». Autant de propos dignes de tous les prétendus scientifiques qui jadis classaient les races par ordre

d'intelligence, les Africains figurant bien sûr en bas de l'échelle pour justifier le colonialisme. Cela avait commencé dès le lendemain de l'élection lorsque les propos de Bally Bagayoko, « *Saint-Denis, ville des rois morts et du peuple vivant* » avaient été travestis sur les plateaux de CNews et de RMC en « *ville des Noirs* ».

Cette campagne vise en fait toute la population pauvre. Bally Bagayoko ayant annoncé qu'il allait enlever ses armes de type LBD à la police municipale, il n'en a pas fallu plus pour donner prise à un déferlement éditorial de type *Peur sur la ville*, pour reprendre le titre d'un article du *Journal du dimanche* le 29 mars. Toutes sortes de rumeurs et de contrevérités ont été propagées : des points de deal auraient réapparu dès le lendemain de l'élection,

90 policiers municipaux sur les 140 seraient déjà sur le départ, il y aurait eu des narcotrafiquants parmi les assesseurs des bureaux de vote. Le nouveau maire a essayé de rectifier comme il a pu, certifiant que le désarmement de la police municipale serait progressif, qu'il avait fait des rondes avec les policiers pour les rassurer et, qu'en tout et pour tout, un seul d'entre eux sur toute la ville avait demandé sa mutation, mais le mal était fait. Il n'y aurait à Saint-Denis que des voyous et des familles vivant du narcotrafic, alors que dans cette ville, comme dans d'autres de la banlieue parisienne, habitent la majeure partie des employés des grandes surfaces, du personnel hospitalier, des travailleurs des usines ou des grandes concentrations ouvrières comme celles de la zone aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle. C'est cette population pauvre constituant l'électorat de Bagayoko que vise à stigmatiser et à intimider la campagne en cours.



La droite, quant à elle, ne pouvait pour sa part manquer d'être de la partie. Elle a vu dans ce résultat électoral l'occasion de continuer ses efforts visant à établir un « cordon sanitaire » autour de LFI dans la perspective de la future élection présidentielle. Les huées adressées à l'ancien maire PS Mathieu Hanotin, amplement justifiées vis-à-vis d'un élu qui s'était fait le champion d'une politique dirigée contre la population pauvre, ont été stigmatisées comme l'expression d'une « *violence inouïe* » de LFI. Bruno Retailleau a ainsi parlé d'une « *stratégie insurrectionnelle de Mélenchon* », rien de moins, et annoncé qu'il créerait bientôt un observatoire des pratiques de LFI. Quant à Éric Ciotti, il

s'est porté volontaire pour accueillir à Nice les policiers qui voudraient quitter Saint-Denis. Tout cela pour un petit chahut à l'occasion d'une soirée électorale !

Ce beau monde s'est ainsi retrouvé non seulement contre Bally Bagayoko, mais surtout contre la population pauvre d'une ville ouvrière. Même si l'élection d'un maire insoumis ne changera pas grand-chose à ce que vivent les habitants des cités, tant ses problèmes se situent à un tout autre niveau, cette campagne immonde est bien significative de la volonté de la bourgeoisie et de son personnel politique de faire taire tout ce qui peut ressembler à une contestation de sa politique.

Daniel Mescla

LFI : nouvelle formule, vieux nationalisme

Dans la course électorale à la présidentielle, les petites phrases et les « nouveaux concepts » s'enchaînent, chaque prétendant essayant de se différencier de ses futurs concurrents. Du côté de Mélenchon et de LFI, parler de « *nouvelle France* » a suffi à déclencher les accusations.

Au cours de plusieurs réunions publiques, Mélenchon a apostrophé les participants en demandant :

« *Qui, dans la salle, a un grand-parent étranger ?* » pour souligner la diversité des origines des habitants

du pays et se réjouir de cette « *nouvelle France* ». À droite et à l'extrême droite, on s'est ému devant cette « *créolisation* » revendiquée. Retailleau a décrété : « *La nouvelle France, c'est la mort de la France* ». Quant à ceux qui, à gauche, souhaitent obtenir un certificat de politiciens responsables

et mesurés, ils se sont empressés de regretter les divisions qu'une telle définition pouvait nourrir : « *Être président, c'est précisément vouloir réconcilier les deux visions de la France* » affirme-t-on au PS.

Les travailleurs d'origine immigrée, confrontés à la montée des préjugés et du racisme, aux discours suggérant que leur couleur de peau ou leur religion font d'eux des criminels ou des terroristes en puissance, se sentent sans doute mieux représentés et compris par ceux qui vantent cette « *nouvelle France* ». Paul Vannier, dirigeant LFI, en fait d'ailleurs une ligne de démarcation politique : « *Sur une barricade, il n'y a que deux côtés et on construit des camps* ».

C'est indiscutable, mais la barricade ne sépare pas les tenants d'une « *nouvelle France* » et ceux d'une France plus rance ! Les dirigeants politiques savent d'ailleurs très bien passer

d'un côté à l'autre, suivant le contexte et la démagogie électorale utile. Ainsi de Jacques Chirac qui, en 1991, parlait du « *bruit et de l'odeur* » des étrangers et qui, sept ans plus tard, devenu président, vantait les mérites de la « *France black-blanc-beur* » dans le sillage de la victoire de l'équipe de football au Mondial.

Les travailleurs viennent des quatre coins du monde et se retrouvent sur les mêmes chaînes de production, dans les hôpitaux, les transports et les services. Ce sont eux qui font tourner la société, qu'ils aient ou non la nationalité française, avec ou sans papiers.

Ce n'est pas la nouvelle France, c'est le camp des travailleurs, et c'est sur cette base qu'il peut se rassembler et défendre ses intérêts, à l'opposé du grand patronat et de ses représentants politiques, qui n'ont que la souveraineté ou les intérêts de la France à la bouche.

Nadia Cantale



Manifestation contre la loi Darmanin en 2023.

Éducation : contre les suppressions de postes

Le 31 mars, la majorité des syndicats enseignants appelaient à une journée de grève contre les suppressions de postes, et pour exiger une revalorisation des salaires. Des manifestations ont été organisées dans de nombreuses villes.

En effet, le gouvernement a annoncé la suppression de 4 000 postes d'enseignants pour la rentrée 2026, dont près de la moitié, 1 891, dans l'enseignement primaire. L'académie de Lille est la plus touchée, avec 245 suppressions dans le primaire

et 167 dans le secondaire.

Dans les écoles, ces suppressions de postes se traduisent par des fermetures de classes dès que le nombre d'élèves descend au-dessous d'un seuil défini par les rectorats, selon des critères qui n'ont rien à voir

avec les besoins des élèves. À Paris, durant les trois dernières années, près de 400 postes ont été supprimés et 500 classes fermées. En milieu rural, ces suppressions peuvent aboutir à la fermeture de l'école.

Les enseignants remplaçants manquent partout dans le premier degré – chaque jour, à Paris, 200 classes seraient ainsi sans remplaçant – comme dans le secondaire. Dans les collèges et les lycées, il faudrait également bien davantage de conseillers principaux d'éducation (CPE), alors que le ministère de l'Éducation nationale n'a prévu aucune création de postes. Il manque également des surveillants, des infirmières, des assistantes sociales, des médecins, tous ces travailleurs qui permettent aux établissements de bien fonctionner, et aux jeunes d'avoir des adultes à qui s'adresser, en plus de leurs enseignants.

Le gouvernement justifie ces suppressions de postes par une baisse démographique que le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a même qualifiée de « vertigineuse ».

Cette baisse démographique est un argument à géométrie variable, car, à l'inverse, la hausse démographique ne donne jamais lieu à l'embauche de personnel en nombre suffisant. Surtout, il s'agit d'une moyenne. Dans bien des quartiers, dans bien des communes, malgré cette prétendue baisse, les classes sont surchargées.

Le seul objectif devrait être de donner les moyens

aux jeunes d'apprendre dans de bonnes conditions, et d'avoir accès à la culture. Il ne faut pas s'attendre à ce que le gouvernement, à l'afût de la moindre économie, prenne cela en considération. Tous les enseignants qui se mettent en grève, et tous les parents qui occupent l'école de leurs enfants pour empêcher une fermeture de classe, l'ont très bien compris.

Aline Retesse



Dans la manifestation, à Paris, le 30 mars.

Fraude sociale et fiscale : qui vole un boeuf sera acquitté !

Alors qu'une loi dite « sur les fraudes sociales et fiscales » est discutée à l'Assemblée nationale, le 27 février dernier, 30 députés sur les 49 présents ce soir-là ont voté un amendement qui permettrait de suspendre les allocations chômage pour un travailleur sans emploi soupçonné de fraude.

Cette idée contrevient complètement au principe affiché par la justice qui veut qu'on soit considéré comme innocent tant que la preuve de sa culpabilité n'est pas faite. Aux yeux de ces députés du RN, des LR et macronistes réunis, les travailleurs n'ont pas à avoir les mêmes droits que les citoyens.

Ce n'est pas un hasard, si bien des lois et mesures prises ces derniers temps sont dirigées directement contre les travailleurs et contre les pauvres. Dans ce contexte de crise économique qui s'amplifie, de guerre qui se généralise, il est dans l'intérêt de la bourgeoisie et du patronat de faire pression sur

les exploités pour les faire taire. S'en prendre une nouvelle fois aux chômeurs a en plus l'avantage à leurs yeux de semer la division dans le monde du travail.

Mais les députés ne se sont pas arrêtés à ce seul méfait. Lundi 30 mars, un amendement du RN, voté avec les voix des députés de droite, vise à augmenter significativement les amendes en cas de fraude ou de mauvaise déclaration de la part d'un travailleur sur sa situation d'emploi.

Les mêmes députés qui ont eu la main lourde contre les travailleurs privés d'emploi, ont par contre refusé de voter les mesures qui avaient pour but de lutter contre la fraude fiscale. Dès

qu'il s'agit de s'en prendre aux riches, les choses sont moins faciles !

Pourtant les véritables fraudeurs sont bien plus fréquemment dans les quartiers chics que dans les HLM. La fraude dite sociale est estimée à environ dix milliards d'euros. La moitié de cette somme est due aux patrons qui ne déclarent pas des travailleurs. La fraude fiscale des plus riches coûterait, elle, entre 80 et 100 milliards.

Malgré les chiffres qui attestent de ce scandale, la campagne continue contre les chômeurs, contre les allocataires du RSA et d'autres prestations sociales, soupçonnés de frauder systématiquement. Car l'objectif principal est précisément de faire diversion et de faire oublier le pillage des finances publiques auxquels se livrent les classes riches.

Marion Ajar

Massacre de Thiaroye : un crime longtemps caché

Le 27 mars, la justice administrative française a reconnu la faute de l'État français pour ne pas avoir mis en œuvre les « moyens susceptibles d'éclairer les circonstances précises » de la mort d'un des tirailleurs africains massacrés par l'armée française en 1944.

Durant la Seconde Guerre mondiale, ces tirailleurs africains qu'on appelait sénégalais quelle que soit la région d'Afrique dont ils étaient originaires, servirent de chair à canon, comme bien d'autres jeunes hommes des colonies françaises. Une fois rentrés, ils furent parqués dans le camp de Thiaroye, près de Dakar. Pour s'être révoltés afin d'obtenir le paiement de la solde qui leur était due en tant que soldats, le 1^{er} décembre 1944, l'armée française n'hésita pas à les mitrailler.

Durant des décennies, ces assassinats furent cachés par l'armée française qui n'hésita ni à mentir, ni à falsifier nombre de documents.

Ces crimes étant prescrits, aujourd'hui l'État ne peut plus être condamné

pour ces massacres commis de sang-froid. C'est donc seulement pour avoir dissimulé les circonstances du massacre que le fils d'un de ces tirailleurs a pu obtenir une condamnation. Le tribunal a reconnu ainsi que « dans les années qui ont suivi le décès », l'État français avait délivré plusieurs fausses informations à sa famille, en indiquant qu'il avait été déserteur, que sa solde lui avait été intégralement versée et que les tirs des soldats français étaient justifiés.

Cette condamnation ne rendra pas justice aux dizaines de soldats assassinés par l'armée française, mais elle permet au moins que soit étalé au grand jour un des très nombreux crimes commis par l'impérialisme français.

Aline Retesse



TV5 MONDE

Pollution au cadmium : les capitalistes responsables et coupables

L'ANSES, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, vient de lancer un cri d'alarme sur une pollution alimentaire massive par le cadmium. Il s'agit d'un métal lourd contenu dans les roches phosphatées utilisées pour fabriquer les engrais, et qui contamine massivement les végétaux environnants.

La campagne médiatique associée à cette alerte est toutefois particulièrement surprenante puisque, ne proposant pas de supprimer simplement la source du problème, elle invite la population... à ne plus manger toute une liste de produits contaminés d'usage très courants, parmi lesquels les pâtes et les céréales du petit-déjeuner ! On est en droit de se demander quelle autorité publique tire les ficelles d'une présentation aussi biaisée de la dénonciation du danger majeur que pose l'utilisation du cadmium, un danger pourtant repéré depuis très longtemps.

Sa toxicité est bien

connue depuis le début du 20^e siècle et l'apparition, dès 1910, de ce qu'on a appelé la maladie d'itaï-itaï (« aïe, aïe » en japonais), une grave pathologie osseuse et rénale déclenchée le long de la rivière Jinzû par le déversement de déchets d'une mine de zinc auquel le cadmium est naturellement associé. Dès le milieu du siècle, les analyses avaient conclu à la responsabilité du cadmium dans cette pathologie, car il diffusait dans les rizières et était consommé avec le riz.

Cela n'a pas empêché l'industrie d'en développer massivement l'utilisation, entre autre parce qu'il présente une résistance

exceptionnelle à la corrosion tout en conservant une bonne souplesse. On se souvient aussi des batteries cadmium-nickel qui prédominaient dans les années 1990-2000, avant d'être peu à peu remplacées du fait de la toxicité du cadmium. L'industrie aéronautique et spatiale, mais aussi l'industrie nucléaire ou les cellules photovoltaïques ont été jusqu'à récemment de très grosses consommatrices de cadmium, et pour beaucoup le sont encore.

Or les dégâts sanitaires liés au cadmium chez les travailleurs qui y sont exposés sont absolument certains. Le cadmium est un des rares produits classés par les spécialistes internationaux comme cancérigène avéré du fait qu'il provoque notamment des cancers du poumon, mais aussi du sein, de la prostate, du rein. Une



Extraction de phosphate (associé à du cadmium) au Maroc.

mention spéciale concerne les cancers du pancréas dont l'incidence, jusque-là rare, est en forte hausse depuis les années 2000, ce que les scientifiques attribuent en grande partie au cadmium qui s'accumule particulièrement dans cet organe.

Si des « taux maximaux » ont été établis par des institutions comme l'Union européenne, par exemple pour les engrais phosphatés, rien ne dit que cela aura le moindre impact sur le danger du cadmium. En effet, en l'absence de tout système physiologique d'élimination, ce métal s'accumule dans les organismes pollués sans jamais les quitter. Des

petites quantités de cadmium ingérées de façon continue – dans une mine de phosphate, un champ ou sur une chaîne de galvanoplastie – vont évidemment faire exploser tous les seuils.

Le cadmium fait partie, au même titre que l'amiante, des scandales sanitaires liés au mépris des capitalistes pour les conséquences de leur course au profit, sur les travailleurs comme sur la population. Ce n'est pas en supprimant aux enfants les céréales du matin qu'on s'en affranchira, c'est en se débarrassant une fois pour toute de ce système capitaliste insensé et mortifère.

Hugues Jackson

Fin de la trêve hivernale : un toit, c'est toujours pas un droit

En 2025, 30 500 ménages ont été expulsés, un record en hausse de 27 % sur un an. En dix ans, le chiffre a doublé.

Quoi d'étonnant, alors que le chômage, les bas salaires, l'inflation et des loyers astronomiques se conjuguent pour jeter bien des familles dans une situation intenable.

Selon Bernard Thoreau, un militant de la Confédération nationale du logement, ces dernières années, de plus en plus de retraités, mais aussi de personnes seules avec des enfants de deux ans, trois ans, cinq ans, se retrouvent sous la menace d'être expulsés de leur logement. « On a également maintenant des personnes pour qui, pour des raisons diverses, la préfecture n'a pas renouvelé le titre de séjour. Et comme elle met beaucoup de temps, ça peut durer un an, deux ans, et donc d'un seul coup la personne se retrouve hors droit. Elle travaille normalement, mais elle est hors droit, donc elle n'a plus d'APL, elle n'a plus de RSA éventuellement,

et elle n'a plus de droits sociaux. »

L'association Droit au logement dénonce de son côté le manque de logements dont le loyer serait accessible pour les budgets des classes populaires, le non-respect des quotas de logements sociaux dans certaines villes, ainsi que les lois toujours plus dures avec les plus précaires, comme la loi Kasbarian-Berger de 2023,

qui facilite pour les propriétaires les démarches d'expulsion en cas de loyer impayé.

Ces situations ne gênent pas le gouvernement qui a osé annoncer qu'il veut « faciliter l'entrée dans un logement, mais aussi la sortie ». Non seulement, l'État ne construit pas les logements nécessaires, mais en plus il permet aux propriétaires, à commencer par les plus gros, d'imposer encore plus leur loi. Pour lui, tant pis pour ceux qui finissent à la rue.

A. R.



Manifestation pour le droit au logement, Paris, le 29 mars.

Lutte contre le sida : la baisse des aides publiques

La campagne de collecte de dons du Sidaction s'est ouverte vendredi 27 mars. Elle a obtenu 3,6 millions d'euros de promesses de dons. Cela ne pourra pas compenser la baisse programmée des subventions publiques, de près d'un milliard sur trois ans.

Les associations de lutte contre le sida s'inquiètent de la baisse des financements des États, qui risque d'entraîner une reprise de l'épidémie. Le sida tue toujours 600 000 personnes dans le monde chaque année. Près de 41 millions de personnes vivent avec ce virus, dont un quart sans aucun traitement. La fin du financement américain de la lutte contre l'épidémie en 2025 a été suivie par une baisse des contributions de nombreux pays. La France, deuxième contributeur, vient de réduire son aide de 58 %. Ces coupes budgétaires pourraient causer trois à quatre millions de morts supplémentaires liés au sida dans

le monde d'ici 2030.

L'arrêt de programmes de prévention et de dépistage ne concerne pas seulement les pays les plus pauvres, pour certains entièrement dépendants de l'aide extérieure. L'association Actions Traitements dénonce une baisse de 20 à 25 % du financement des associations de lutte contre le sida en France, alors que la contamination par le virus a augmenté de 41 % chez les jeunes dans les dix dernières années selon Santé publique France.

Plutôt qu'assurer la santé de la population, les États augmentent les budgets militaires.

Hélène Comte

EuroPalestine : une condamnation pour faire taire

Le 26 mars, le tribunal de Paris a condamné Olivia Zemor, présidente de l'association EuroPalestine, à 24 mois de prison avec sursis, à cinq ans d'inéligibilité, 3 000 euros d'amende, 2 000 euros de frais de justice, ainsi qu'à son inscription au fichier des infractions terroristes.

Comme tant d'autres militants de la cause palestinienne, elle a été condamnée pour « apologie du terrorisme » pour avoir publié en ligne, les 7 et 8 octobre 2023, au lendemain de l'attaque du Hamas, des articles dans lesquels elle dénonçait l'occupation israélienne à Gaza.

Une semaine plus tôt, son conjoint et vice-président d'EuroPalestine, Nicolas Shahshahani, 76 ans, avait été interpellé à 6 heures du matin par huit policiers cagoulés et placé en garde-à-vue sous la même accusation « d'apologie de terrorisme », cette fois pour des propos tenus lors d'une manifestation en octobre 2025. En octobre 2024, Jean-Paul Delescaut, secrétaire de l'UD CGT du Nord, avait été condamné à un an de prison avec sursis, sous la même accusation, pour avoir diffusé un tract syndical faisant le lien entre les actes du Hamas et « les horreurs de l'occupation illégale de Gaza » par Israël. Le 2 mars, la cour d'appel de Douai le relaxait de cette accusation. Comme lui, Olivia Zemor a fait appel de son

jugement.

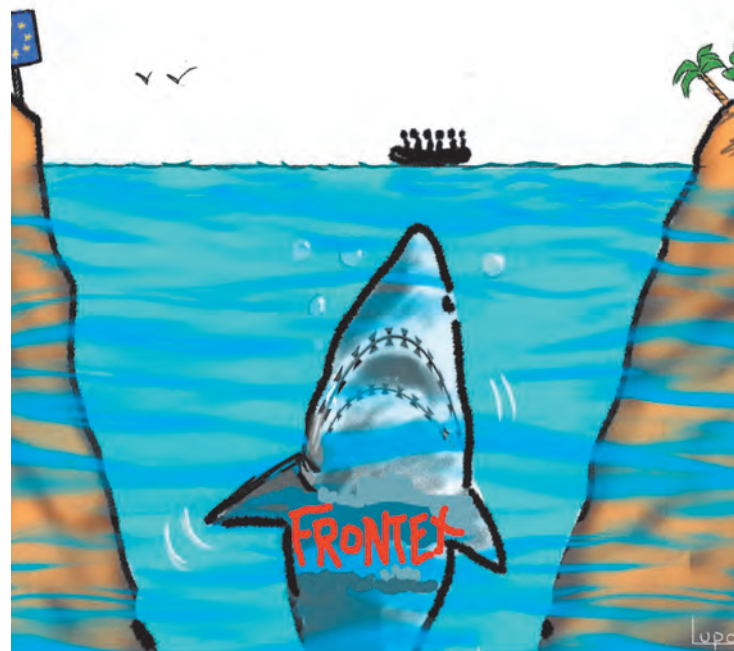
Ces arrestations et ces procès à répétition illustrent l'acharnement du gouvernement à tenter de faire taire tous ceux qui s'élèvent pour la défense des droits des Palestiniens et qui dénoncent la politique colonialiste d'Israël. Ainsi les procureurs choisissent de donner une suite aux plaintes déposées par les associations et les juristes pro-israéliens qui veulent faire passer toute personne osant critiquer la colonisation ou les massacres à Gaza pour des antisémites. Sous prétexte de « lutter contre les formes renouvelées d'antisémitisme », c'est également l'objet de la loi déposée par Caroline Jadon, députée macroniste élue dans la 8^e circonscription des Français de l'étranger, qui comprend ceux établis en Israël.

Ne pas se taire et continuer de dénoncer les crimes de l'État israélien et la complicité des puissances impérialistes, dont la France, sont les meilleures réponses à ces pressions inacceptables.

Xavier Lachau

Frontex : un exécuteur des basses œuvres

Deux ans après le dépôt d'une plainte de l'association d'aide aux réfugiés Utopia 56 et de la Ligue des droits de l'homme contre l'ex-patron de Frontex, Fabrice Leggeri, une enquête pour complicité de crimes contre l'humanité va être ouverte, visant celui qui, entretemps, est devenu eurodéputé du Rassemblement national.



La mission de l'agence Frontex consiste à surveiller les frontières de l'espace Schengen et de l'Union européenne. Fabrice Leggeri en a été le directeur de 2015 jusqu'à sa démission en 2022, suite aux accusations d'exactions contre des réfugiés parvenus en Grèce ou à proximité de ses côtes et refoulés brutalement, et illégalement, en Turquie.

Les associations dénoncent aussi le refoulement d'embarcations vers la Libye, où les réfugiés sont parqués dans des camps, réduits en esclavage, torturés et violés.

Leggeri a indiscutablement incarné la montée en puissance de Frontex, dont le budget est passé de 100 millions d'euros en 2014 à plus d'un milliard aujourd'hui pour recruter une armée

de gardes-frontières et de gardes-côtes, l'équiper d'un arsenal toujours plus complexe. L'objectif n'a jamais été de porter assistance aux réfugiés, mais de mettre un maximum d'obstacles sur leur route. Rien qu'en Méditerranée centrale, l'Organisation mondiale pour les migrations estime à plus de 40 000 le nombre de morts depuis 2014.

La présence de Leggeri en 3^e position sur la liste Rassemblement national aux élections européennes de 2024 laisse deviner qu'il était l'homme de la situation pour accomplir la sale besogne. Mais il l'a fait en haut fonctionnaire d'État au parcours ordinaire, avec un début de carrière en préfecture, l'intégration au ministère de l'Intérieur sous Chirac en 1996, puis la nomination à la direction de Frontex par Hollande en 2015 et sa confirmation au poste par Macron en 2017.

Aucun juge n'est encore nommé, et rien ne garantit que Leggeri sera conduit devant un tribunal. En Méditerranée, dans la Manche ou l'Atlantique, des réfugiés continuent de mourir ou de subir les violences de Frontex, car les dirigeants de l'Union européenne, dont la France, continuent leur guerre aux réfugiés. Ils devraient tous être jugés pour leurs crimes.

Boris Savin

Traite des esclaves : les pays impérialistes se dédouanent

Lors d'un vote à l'Assemblée générale de l'ONU le 25 mars, une résolution portée par le Ghana désignant la traite transatlantique des esclaves comme le « pire crime contre l'humanité » a été adoptée par 123 voix. Trois pays ont cependant voté contre, et 52 se sont abstenus.

L'Argentine, Israël et les États-Unis ont voté contre, prétextant que cela mettrait les « crimes en compétition ». La Grande-Bretagne et les États membres de l'Union européenne, dont la France, se sont abstenus, en reprenant la même justification. Cette qualification de « pire crime » risquerait de « mettre en concurrence des tragédies historiques qu'il n'y a pas lieu de comparer »,

pour reprendre les mots du représentant de la France à cette séance de l'ONU.

Ne pas condamner la déportation et la réduction en esclavage de 12 à 15 millions d'Africains sous le prétexte qu'il y a bien d'autres crimes tout aussi abominables, pourrait laisser sans voix, tout comme le fait de refuser tout droit à des réparations parce « qu'ils n'étaient pas illégaux

à l'époque où ils ont eu lieu », comme l'a déclaré le représentant américain.

Mais il n'est pas étonnant que les représentants des pays impérialistes aient quelques difficultés à approuver une telle condamnation, pourtant symbolique, car cela veut dire admettre leurs responsabilités dans ces « tragédies ». Il faut en effet continuer à cacher que ce « crime contre l'humanité » a permis à la classe capitaliste de prospérer. C'est grâce à l'esclavage que la bourgeoisie française en particulier s'est enrichie, sous la royauté, dans le commerce triangulaire entre



Plantation de canne à sucre à Antigua, dessin de William Clark, 1823.

les ports négriers, en particulier ceux de Nantes et de Bordeaux, et, d'autre part, l'Afrique et les Antilles. Les profits produits avec le sang et la sueur de millions de Noirs réduits en esclavage ont permis l'accumulation de capitaux en Europe et

aux États-Unis, donnant ainsi une base de départ à l'essor du capitalisme à l'échelle de la planète.

Un système responsable d'une telle barbarie est à coup sûr à condamner, et il est surtout à renverser.

Aline Retesse

Moyen-Orient : l'escalade guerrière aggrave la crise

La guerre au Moyen-Orient, loin d'être terminée « *en quatre à cinq semaines* », comme l'avait fanfaronné Trump le 28 février, se poursuit et menace de s'étendre encore. Elle plonge déjà la planète dans une nouvelle crise économique aux conséquences multiples.

Si les bombardements américano-israéliens frappent l'Iran chaque jour, détruisant immeubles et infrastructures, tuant des civils, ils n'ont pas fait tomber le régime ni détruit son armée. Celle-ci continue de viser des pétroliers stationnés dans le golfe Persique et les installations pétrolières et gazières des monarchies du Golfe, alliées des États-Unis. La géographie du golfe et la mondialisation de l'économie ont donné avec le contrôle du détroit d'Ormuz une arme efficace à l'Iran face à l'impérialisme américain. Depuis le 28 février, cet étroit passage par lequel transitaient 20 % du pétrole mondial, un cinquième du gaz, une multitude de matières premières, ainsi qu'une immense flotte de porte-conteneurs, est quasiment bloqué. Alors que 120 bateaux passaient chaque jour par ce détroit, le pouvoir iranien en laisse désormais passer moins de dix, battant pavillon indien, chinois ou d'autres pays qui condamnent l'attaque israélo-américaine.

Conséquence de ce blocage, les exportations d'hydrocarbures de la région sont quasiment à l'arrêt, privant le monde de 11 millions de barils par jour, soit un dixième de la consommation mondiale. Le Qatar, deuxième producteur mondial de gaz, annonce qu'il lui faudra plusieurs années pour remettre en état une usine de GNL partiellement détruite, tandis que des puits de pétrole sont mis à l'arrêt dans certains pays. Pour le directeur de l'Agence internationale de l'énergie, cette guerre représente « *la plus grande menace pour la sécurité énergétique mondiale de toute l'histoire* ».

Dans l'autre sens, les riches monarchies sont privées de leur principale voie d'importations de marchandises. Si Ferrari a annoncé la livraison de ses luxueux bolides par avion, aucun pont aérien ne pourra remplacer la voie maritime. Surtout que, à cause de la guerre, le trafic aérien s'est effondré dans cette région qui était devenue un hub pour de nombreuses

compagnies internationales entre l'Europe et l'Asie. Plus de 600 avions commerciaux restent au sol, la quasi-fermeture de cette route aérienne s'ajoutant à l'envolée du prix du kérosène. Selon le président de l'Association internationale du transport aérien, cette crise est « *comparable aux crises engendrées par le 11 septembre 2001 ou à la crise financière de 2008* ». Cette comparaison ne vaut pas seulement pour le transport aérien ou l'énergie mais pour l'ensemble de l'économie. En déclenchant leur guerre contre l'Iran, Trump et Netanyahu ont brutalement aggravé toutes les contradictions de l'économie

capitaliste et provoqué une nouvelle crise pour laquelle ils n'ont pas de solution.

Confronté à la résistance visiblement sous-estimée du régime des mollahs, et aux critiques d'une fraction de la bourgeoisie américaine devant cette guerre qui ressemble à une aventure mal préparée, Trump alterne les menaces et les offres de dialogue. Un jour il menace de détruire les centrales électriques et les usines de dessalement d'eau de l'Iran si le détroit d'Ormuz n'est pas rouvert, le lendemain il reporte son ultimatum. Pendant qu'il prétend que des « *négociations pourraient être conclues prochainement* », il fait venir

des troupes supplémentaires en menaçant d'un débarquement sur telle ou telle partie du territoire iranien.

Un tel débarquement, qui exigerait l'envoi de dizaines voire de centaines de milliers de soldats américains et susciterait des ripostes plus importantes, étendrait encore la guerre et plongerait le monde dans une crise majeure. Mais, quels que soient les développements ultérieurs du conflit, aucun répit pour la population de la région ni aucune paix durable ne seront possibles tant que l'impérialisme imposera sa loi au Moyen-Orient comme sur le monde entier.

Xavier Lachau



Usine de GNL au Qatar.

Des conséquences économiques catastrophiques

Si, en France, le blocage du détroit d'Ormuz a eu pour conséquence une forte augmentation des prix des hydrocarbures, dans de très nombreux pays, notamment en Asie, c'est déjà la pénurie et le rationnement qui se mettent en place.

En Thaïlande, dans certains ports, les bateaux des pêcheurs ne sortent plus et c'est

un cercle vicieux qui s'enclenche, raconte une femme interviewée à la télévision : la

rareté du poisson le rend plus cher et il ne se vend pas parce que le pouvoir d'achat de la population est laminé par l'inflation. En Inde, les bouteilles de gaz sont rationnées et les petits vendeurs des rues n'en trouvent plus. En Égypte, les centres commerciaux ferment à 21 heures en semaine alors que, dans ce pays, l'activité commerciale se déroule habituellement jusqu'à des heures très tardives. Même en Corée du Sud, les menaces de pénurie de produits dérivés du pétrole, comme le plastique, ont poussé le gouvernement à annoncer l'éventualité d'un « *ordre administratif économique d'urgence* » qui introduira des restrictions pour la population.

Car les hydrocarbures ne servent pas uniquement

de source d'énergie, ils sont à la base d'un nombre considérable de produits : des plastiques aux engrais en passant par une quantité énorme de produits chimiques, comme ceux pour la cosmétique par exemple. Et puis, par le détroit d'Ormuz passaient aussi des exportations importantes d'hélium, produit qui s'avère essentiel pour la fabrication des puces électroniques et dont le Qatar est un des principaux producteurs. Pour l'instant, le géant taïwanais de l'électronique TSMC, fournisseur d'Apple ou Nvidia, a annoncé qu'il avait des stocks pour faire face à la pénurie, mais jusqu'à quand ? Et les prix de l'hélium ont d'ores et déjà augmenté de 40 %.

Les évolutions de la situation économique mondiale et celle de la guerre au Moyen-Orient sont intimement liées. Les prix des hydrocarbures atteignent des sommets parce qu'à la pénurie s'ajoute l'effet démultiplicateur de la spéculation sur le pétrole comme sur ses produits dérivés, notamment les carburants, comme le diesel et l'essence. Et la guerre est en train d'aggraver la crise de l'économie mondiale. En un mois, les grandes Bourses, aux États-Unis, en Europe et au Japon, ont chuté de près de 10 %. L'absence de perspective de résolution du conflit pourrait entraîner des mouvements boursiers bien plus catastrophiques.

Pierre Royan



Iran : pour la population, le cauchemar continue

En Iran, la population continue de subir les bombardements des armées israélienne et américaine et leurs conséquences. Mais elle subit aussi la répression du pouvoir et l'inflation qui rendent la vie quotidienne de plus en plus précaire.

Il est impossible de prévoir les cibles des bombardements, s'il vaut mieux aller au travail ou rester chez soi. Les plus aisés se sont réfugiés dans leurs résidences secondaires, loin des grandes villes, où il y a déjà eu plusieurs milliers de morts et des dizaines de milliers de blessés. L'accès à Internet est coupé depuis le début de la guerre, et des coupures d'électricité touchent la capitale.

Face à l'incurie du régime qui n'a prévu ni sirènes, ni abris, c'est la solidarité entre habitants qui pare aux urgences immédiates. Pour retrouver des survivants, se nourrir ou trouver un hébergement quand on découvre son logement détruit au retour du travail, comme ce chauffeur de bus qui a perdu femme et enfant suite à une frappe sur son immeuble.

Des affichettes proposent ici une chambre d'amis, là une distribution de repas. Un commerçant indiquait sur son épicerie : « Servez-vous, vous paierez après la guerre ».

La situation économique continue de s'aggraver. Aux pénuries liées à la guerre qui conduisent par exemple des malades du cancer à être privés de chimiothérapie, s'ajoute l'inflation qui continue son envolée. Le gouvernement a annoncé le 15 mars une augmentation de 60 % du salaire minimum (qui passe de 103 à 166 millions de rials, soit 109 euros) et la création (encore !) d'un nouveau billet de 10 millions de rials. Pendant ce temps, les hauts dignitaires du régime et les hauts gradés des Gardiens de la révolution auraient placé leur fortune dans les cryptomonnaies.



Après un bombardement à Téhéran.

La répression continue malgré la guerre, et fait suite aux massacres des 8 et 9 janvier pour réprimer les manifestations. Les biens des opposants sont confisqués. Des militants politiques emprisonnés depuis plusieurs années ont été pendus. Les arrestations sans motif sont légion et les prisonniers politiques déjà en captivité sont transférés vers des lieux inconnus sans prévenir leur famille. Les patrouilles des forces de répression sont omniprésentes. À Téhéran, le soir, les Gardiens de la révolution tirent sur les

balcons d'où fusent des slogans contre le régime. Ils réquisitionnent des bâtiments pour s'y installer quand leur caserne est détruite, sans considération pour ceux qui les occupent. À Mashad, la responsable d'un centre pour jeunes handicapés a tenté de résister à la réquisition pour que le centre de santé puisse continuer à fonctionner, elle a été battue et arrêtée.

Ce sont aussi des illusions qui tombent : ceux qui espéraient une issue avec l'intervention américaine et prenaient le risque d'écrire sur

les murs des graffitis appelant le président américain à leur secours, déchantent. Pas seulement parce qu'ils voient parfois leurs proches tomber sous les bombes, comme ce jeune qui a perdu une amie pharmacienne tuée par un missile au début de la guerre, alors qu'elle partait fêter la mort de Khamenei au cours d'un rodéo festif. Mais aussi parce qu'ils réalisent que le but des dirigeants impérialistes est de mettre la main sur la région et son pétrole, pas de libérer les peuples.

Élise Patach

Israël : le terrorisme contre les Palestiniens

Le 30 mars, en plus de décider une augmentation importante du budget militaire, le Parlement israélien, la Knesset, a adopté, par 62 voix contre 48, une loi prévoyant explicitement la peine de mort par pendaison de toute personne « qui cause intentionnellement la mort d'une [autre] dans le but de porter atteinte à un citoyen ou résident israélien, avec l'intention de mettre fin à l'existence de l'État d'Israël. »

Conçue pour cibler directement les Palestiniens – notamment les 9 300 prisonniers – et présentée par Ben Gvir, le ministre de l'Intérieur d'extrême droite, elle a été votée par le Premier ministre Netanyahu et fêtée, bouteille de champagne en main, par son promoteur. Si elle n'était pas annulée ou modifiée par la Cour suprême au motif de l'égalité devant la loi, cette loi d'apartheid instaurerait, selon l'Association pour les droits civils en Israël, qui dépose un recours, « une peine de mort quasi obligatoire » pour les Palestiniens de Cisjordanie traduits devant un tribunal militaire pour « terrorisme », à la différence des citoyens israéliens, fussent-ils

coupables d'exactions. Ce vote revient à légitimer les attaques meurtrières, de plus en plus nombreuses et de plus en plus violentes, commises dans ce territoire par les colons d'extrême droite contre des habitants palestiniens, dans l'unique but de les terroriser, de les chasser de leurs villages, et d'imposer de facto une colonisation, voire une annexion, que le pouvoir officiel hésitait encore à soutenir officiellement.

Cette mesure était revendiquée depuis longtemps par l'extrême droite. Ben Gvir arborait un nœud coulant en guise de pin's sur sa veste. Présentée comme conditionnant la coalition entre le Likoud de Netanyahu et les

partis d'extrême droite proprement dits, cette loi pourrait permettre la survie politique du Premier ministre dans les élections à venir.

Netanyahu doit faire face à une opposition, y compris dans l'appareil dirigeant. Parmi ses opposants politiques, le leader de la droite modérée, Yaïr Lapid, a dénoncé « un coup de pub tordu qui exploite cyniquement la douleur et la colère légitimes des citoyens israéliens afin de mener à bien une manœuvre politique ». Par ailleurs, à la tête de l'État, de plus en plus de voix s'élèvent contre sa conduite de la guerre. Fait significatif, au sein de l'état-major, l'épuisement des soldats, le manque de réservistes, sont dénoncés, en particulier par son chef, le lieutenant-général Eyal Zamir qui a déclaré, le 26 mars, que l'armée était, selon lui, « proche de l'effondrement en raison de la grave pénurie d'effectifs ». Une attaque directe contre le Premier ministre

qui tergiverse toujours pour faire voter une loi contraignant les ultra-religieux à faire leur service militaire, comme tous les Israéliens. Mais il s'agit aussi de l'expression d'une partie de l'opinion excédée par le soutien actif de Netanyahu et de sa bande à la colonisation des terres palestiniennes de Cisjordanie.

Des manifestations, avec quelques centaines de participants le 28 mars à Tel Aviv et à Haïfa, ont été violemment réprimées. Ces manifestants, très minoritaires, ont tenu, dans des conditions difficiles, à marquer leur opposition à la politique de guerre tous azimuts du gouvernement.

Viviane Lafont

Lisez Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 255 (avril 2026) :

- À bas la nouvelle guerre impérialiste !
- La France dans le Golfe
- Les municipales
- Les résultats de l'extrême gauche
- LFI ostracisée
- Bernard Arnault et LVMH
- L'internationalisme ouvrier



Prix : 3 euros. Envoi contre cinq timbres.

États-Unis : manifestations contre Trump, l'ICE et la guerre

Pour la troisième fois en moins d'un an, des millions de manifestants – peut-être huit millions – ont tenu à protester le 28 mars dans les rues de plus de 3 000 villes américaines, grandes et petites, contre la politique de Donald Trump.

Cette mobilisation conteste l'autoritarisme de Trump, d'où la bannière « No Kings », pas de rois, qui rassemble tous ceux qui s'opposent au milliardaire président.

De nombreuses pancartes ciblaient aussi l'ICE, la police anti-immigrés, qui a démontré sa brutalité de Los Angeles à Chicago, et surtout à Minneapolis. Des dizaines d'immigrés sont morts de mauvais traitements dans des centres de rétention, et deux militants protestant contre la chasse aux sans-papiers ont été tués par l'ICE dans les rues de Minneapolis en janvier. Des millions de travailleurs vivent dans la peur d'être

arrêtés, arrachés à leur famille et à leur travail, et expulsés du pays après y avoir passé des décennies.

Que des foules manifestent contre ce harcèlement policier ne peut que reconforter les travailleurs ciblés par l'ICE. Cela démontre que la division de la classe ouvrière peut être surmontée et qu'il est possible de s'organiser pour mettre des bâtons dans les roues de l'appareil policier et des dirigeants de Washington. C'est ce qu'a fait une partie de la population à Minneapolis en début d'année, démontrant l'impopularité de cette machine à broyer les travailleurs immigrés et forçant l'ICE à

quitter la ville où elle avait été déployée par le gouvernement Trump. Le 28 mars, à nouveau, une immense manifestation de plus de 100 000 personnes s'est déroulée dans cette ville.

Dans de nombreux cortèges, l'hostilité à la guerre déclenchée contre l'Iran s'est aussi exprimée. Aux États-Unis, la population subit une hausse importante des carburants : en un mois l'essence a augmenté de 31 % à la pompe et le gasoil de 38 %. Cela contribue à rendre l'aventure impérialiste au Moyen-Orient impopulaire, malgré les discours de victoire répétés tous les deux jours par Trump. Les travailleurs peuvent voir que la guerre contre les Iraniens se mène aussi contre eux.

Les difficultés croissantes que Trump rencontre pour convaincre une



Manifestation contre Trump et la guerre à New York.

partie de l'opinion publique profitent à ses concurrents démocrates qui ont récemment gagné quelques élections partielles. Dans la perspective d'élections plus importantes dans six mois, plusieurs dirigeants démocrates ont profité de la mobilisation du 28 mars pour prendre la parole et appeler les manifestants à voter pour eux pour se

débarrasser de Trump.

Mais la manière dont toute une partie de la population de Minneapolis s'est organisée en janvier et février, sans attendre grand-chose des politiciens, et en empêchant chaque jour l'ICE d'agir dans les rues de leur ville, est une perspective bien plus riche pour l'avenir.

Lucien Déroît

Les ouvriers de la viande en grève

À Greeley, au Colorado, la plus grande usine de conditionnement de viande des États-Unis est en grève depuis le 16 mars.

Cette usine, qui comprend un abattoir, de la découpe, du conditionnement et de l'expédition, appartient à JBS, un groupe brésilien, leader dans la viande aux États-Unis. JBS contrôle le marché, conjointement avec trois autres grandes entreprises. Ensemble, elles sont responsables de la hausse considérable des prix que les consommateurs constatent dans les magasins en achetant de la viande.

Les 2 milliards de dollars de bénéfice de JBS en 2025 – en hausse de 24 %

sur l'année précédente – viennent aussi de l'exploitation des salariés. Les 3 800 ouvriers de Greeley savent ce que c'est de travailler avec des outils tranchants, en sous-effectifs et avec des cadences rapides imposées par une direction qui a déjà licencié ceux qui protestaient.

Kim Cordova, déléguée syndicale, l'explique : « Peu de gens veulent faire ce travail dangereux. Le patron emploie donc une main-d'œuvre vulnérable, beaucoup de migrants, des réfugiés ». JBS en profite pour faire payer par

les travailleurs eux-mêmes l'achat de leurs équipements individuels de sécurité, entre autres les gants antiscories.

Cette exploitation a poussé les travailleurs à suivre le mot d'ordre de grève du syndicat, qui revendique un contrat de travail collectif incluant une augmentation de salaire, une meilleure protection sociale, le paiement des équipements de sécurité par le patron et le retour des licenciés.

Dans cette usine où 90 % des ouvriers n'ont pas la nationalité américaine – presque toute l'équipe de nuit est haïtienne – la police de l'immigration, ICE, est venue intimider les travailleurs au moment où ils se rassemblaient. Toutefois 98 % ont voté en faveur de la grève.

Selon Cordova, « la grève est une question de vie ou de mort pour eux ». Elle ajoute : « 50 langues sont parlées dans cette usine. JBS espérait que les travailleurs ne pourraient pas échanger sur leurs salaires et leurs conditions de travail et qu'ils seraient divisés. Mais c'était sous-estimer les travailleurs, qui sont intelligents et forts ».

L. D.



Manifestation des travailleurs de JBS Meat le 16 mars à Greeley.

Royaume-Uni - Nigeria : accords contre les migrants

Les 18 et 19 mars, la visite d'État du président du Nigeria au Royaume-Uni a été l'occasion pour les ministres de l'Intérieur de ces deux pays de signer un accord qui va accélérer l'expulsion du territoire britannique des Nigériens sans papiers.

Si Starmer a fait du bruit autour de ce texte, qui cible les résidents nigériens, c'est d'abord pour des raisons électorales. Les sondages prédisent à son parti une déconfiture aux élections locales du 7 mai prochain. Starmer cherche donc – comme toujours depuis le retour du Labour Party aux affaires en juillet 2024 – à apparaître hostile à l'immigration afin d'attirer les électeurs du parti xénophobe Reform UK qui, lui, a le vent en poupe. En réalité, si la diaspora nigérienne est importante au Royaume-Uni, les arrivées illégales depuis ce pays sont rares. En parallèle, un accord d'un autre genre a été conclu : 746 millions de livres sterling (presque un milliard de dollars) vont être investis dans les infrastructures de deux complexes portuaires de Lagos. Jamais l'agence UKEF, qui promeut les

exportations de capitaux britanniques, n'avait garanti un investissement aussi élevé, qui va assurer à British Steel, par exemple, un contrat de 70 millions de livres. La ministre de l'Économie, Rachel Reeves, s'en est félicitée, même si un tiers seulement de la valeur totale des commandes sera passé à des entreprises britanniques, et que l'opération se fera sous l'égide d'un groupe américain, Citibank.

Charles III n'aura donc pas accueilli le président Bola Ahmed Tinubu au château de Windsor tout à fait pour rien. Et pendant que les profits rentreront dans les coffres-forts occidentaux, la population de l'ex-colonie britannique, entre absence des services publics les plus essentiels et crainte des bandes armées, continuera à payer le prix du pillage impérialiste.

Thierry Hervé

Minima sociaux : revalorisation microscopique

En pleine crise énergétique, alors que les prix augmentent, les minima sociaux vont être royalement revalorisés de 0,9 % au 1^{er} avril. Ils sont en effet calculés sur l'inflation passée, un chiffre déjà très sous-estimé par rapport aux prix réels.

Une personne seule au RSA touchera donc 5,91 euros de plus par mois, soit 652,43 euros au maximum, un montant dont il faut déduire différentes aides notamment pour le logement. L'Allocation adulte handicapé sera revalorisée de 9,30 euros par mois, et les allocations familiales seront augmentées au maximum

de 4,84 euros. Pas de quoi suivre la hausse des prix.

La seule augmentation un peu plus conséquente sera celle de la prime d'activité, pour laquelle le gouvernement a décidé de verser un bonus exceptionnel de 54 euros. Il s'agit en fait d'un cadeau déguisé au patronat, puisque cette prime sert à compenser les

bas salaires. Elle est payée par l'État, c'est-à-dire par l'argent public, et permet aux patrons de verser des salaires réduits.

Autant dire que de nombreux travailleurs et leurs familles s'appauvriront dans les mois à venir. Ce qui n'empêchera pas les démagogues de les pointer du doigt en les traitant de fainéants ou de profiteurs, tout en soutenant à coups de milliards les plus riches de ce pays.

Inès Rabah



PHILIPPE LAVIELLE LE PARISIEN

Cartes grises : au bonheur des mafias

En 2017, l'État a externalisé la délivrance des cartes grises et transféré les démarches des préfectures à plus de 30 000 opérateurs privés, garages et concessions automobiles. Le résultat, selon le rapport de la Cour des comptes, en a été une gigantesque fraude.

Selon ce rapport, « cette privatisation a ouvert des brèches qui ont permis à la petite délinquance et au crime organisé de pénétrer facilement dans ce système », rien de moins. L'habilitation des professionnels qui devaient remplacer les 1 900 agents des guichets « carte grise » officiels s'est faite après des contrôles sommaires. Des garages fictifs ont été déclarés grâce à de faux documents attestant d'un dépôt de dossier au tribunal de commerce. Ces sociétés ont vendu des cartes grises à des sociétés ou à des particuliers mais les véhicules restaient

immatriculés au nom du garage « fantôme », qui disparaissait en temps voulu pour éviter les problèmes. Les usagers des véhicules étaient donc anonymes et ne payaient pas leurs amendes. Il y aurait près de 300 sociétés de ce genre qui auraient immatriculé près d'un million de véhicules. Parfois, les fraudeurs pirataient le système informatique de vrais garages et ceux-ci ont payé les pots cassés !

Entre 2022 et 2024 l'État aurait perdu 300 millions de taxe à l'immatriculation, au moins 166 millions d'euros sur les infractions saisies

par les radars, et les communes 90 millions d'euros pour non-paiement de stationnement. Mais le rapport indique aussi que le sentiment d'impunité donné ainsi à des conducteurs irresponsables a pu causer des accidents graves et même mortels sans qu'ils aient à en répondre.

La Cour des comptes demande au gouvernement de revoir les habilitations, de revenir en partie en arrière sur cette privatisation. Voulu par l'État avide d'économie de personnel, elle lui revient en pleine figure.

Sylvie Maréchal

Athamor : les barbouzes sont de sortie

Le « bureau des légendes » n'a qu'à bien se tenir. Lundi 30 mars commence à Paris le procès de la loge maçonnique Athamor, aux airs de série Netflix, mais qui lève le voile sur des pratiques qui ne sont pas réservées qu'aux narcotrafiquants.

Des agents du renseignement, d'anciens militaires, des chefs d'entreprise, des consultants, et autres notables propres sur eux, sont impliqués dans une petite entreprise chargée d'éliminer les « obstacles » gênants. Un pilote de rallye qui n'avait pas remboursé ses dettes aurait été assassiné en 2018. Un contrat de 70 000 euros aurait été

passé pour éliminer une coach d'entreprise qui voulait monter un syndicat afin d'encadrer les pratiques du secteur. Les tueurs avaient été arrêtés avant le meurtre, car un voisin les avait repérés cagoulés et emmitoufflés en plein été, en planque devant la maison de leur cible. Il s'agissait de jeunes agents des services secrets français qui pensaient cibler une

agente du Mossad. La frontière entre assassinat légal et barbouzerie est parfois très floue.

Ces méthodes ont visé également un syndicaliste CGT d'une entreprise de plasturgie de l'Ain, que sa patronne trouvait « emmerdant », et qui s'est retrouvé lui aussi avec un contrat sur la tête. Nul doute que les petits patrons à la tête de ce business n'ont pas de mots assez durs pour dénoncer la violence des grévistes, des Gilets jaunes, des jeunes des quartiers, bref, des pauvres.

C.P.

Monaco : les riches gagnent leur paradis

Samedi 29 mars, le pape Léon XIV s'est rendu à Monaco pour une visite express lors de laquelle il a invité les riches à prendre leurs responsabilités.

Le pape règne sur le Vatican, minuscule État d'une puissante et riche Église catholique. Le prince Albert et la princesse Charlene sont quant à eux souverains d'une principauté de 2 km², où le catholicisme est religion d'État, mais qui est avant tout un paradis pour milliardaires, connu pour ses largesses fiscales.

Le Rocher, comme on l'appelle, n'offre pas seulement un palais de conte de fée aux princes et princesses. C'est aussi un endroit à la « densité de richesse unique », selon les statistiques sur les revenus monégasques de 2025, qui comprend « plus de personnes fortunées au mètre carré que n'importe quel autre endroit sur terre ».

C'est donc au milieu des boutiques de luxe et d'appartements dont le prix se négocie autour des 70 000 euros au mètre carré, que le pape a fait son discours de paix et de justice sociale. Lucide, Léon XIV a expliqué que « vivre

ici est un privilège » et a donc exhorté les riches à mettre leur fortune « au service du droit et de la justice » et même à balayer les « abîmes entre pauvres et riches ». Les têtes, couronnées ou non, ont applaudi et chacun a mis en avant ses bonnes œuvres et acquiescé aux « désirs de paix » bien évidemment mentionnés en fin de messe.

Au Moyen Âge, on gagnait son paradis et on rachetait ses péchés à l'église à coups « d'indulgences » dont le commerce fit la fortune du Vatican. Aujourd'hui, l'Église ne promet plus aux riches que la charité leur permettra de monter directement au ciel. Mais avoir sa fondation ou son association reste un bon moyen d'économiser sur ses impôts, tout en garantissant une justification morale au système d'exploitation et d'oppression à l'origine de « l'abîme » entre les fortunes.

Nadia Cantale



Assises CGT : **nationalisme et collaboration de classe**

Le 26 mars, la CGT organisait des assises du Made in France, tout près de l'usine chimique de Vencorex, à Pont-de-Claix près de Grenoble, usine qui a fermé ses portes il y a un an.

Ces assises, auxquelles le ministre de l'Industrie était invité, avaient pour objectif d'interpeller les décideurs publics et autres investisseurs pour « *gagner la ré-industrialisation* » du pays, « *au service des besoins et de la transition environnementale* ». Comme un symbole de l'impasse de tels événements, la veille même, le tribunal de commerce rejetait le projet Exalia porté par la CGT et quelques investisseurs, douchant les espoirs de ceux qui y croyaient. Ce projet prévoyait de relancer

la production de chlore sur le site de Vencorex, mais la justice a préféré l'offre d'un ferrailleur qui démontrera le site. Une usine de plus démolie, tout un symbole de ce capitalisme pourrissant qui ferme les usines, qui préfère enrichir les actionnaires et prétend ensuite être victime de la concurrence déloyale d'autres pays, à commencer par la Chine.

Ce n'est pas la première fois que la confédération tient de telles assises, déclinées à tous les échelons du territoire par diverses

commissions et tables rondes où siègent représentants syndicaux, pouvoirs publics et patronat. Les dirigeants de la CGT ont beau se vouloir constructifs, se présenter comme « *force de propositions* » avec ses projets industriels, et accompagner les demandes patronales de subventions publiques, leur rôle de conseillers des grands patrons et de l'État se heurte à une fin de non-recevoir. Tandis que les plans de licenciements et les fermetures d'usines se multiplient en laissant sur le carreau des milliers de travailleurs, le grand patronat et l'État, tout en se prêtant au jeu du « *débat entre partenaires* », se fichent éperdument des



Assises du made in France.

propositions de la CGT.

En se plaçant sur le terrain de la collaboration de classe, et non sur celui de la lutte de classe indispensable pour organiser la riposte des travailleurs face à l'offensive patronale, la direction de la CGT désarme les travailleurs. En prônant le repli à l'intérieur des frontières, en présentant le protectionnisme et le souverainisme comme des moyens de protéger les emplois dans un contexte où la production est mondiale, les chefs de la CGT amplifient la propagande

nationaliste d'un Macron. Cette politique empoisonne la conscience des travailleurs et prépare, comme celle du gouvernement, les esprits à la guerre mondiale pour sauver les intérêts de « nos » capitalistes.

À sa naissance, la CGT prônait l'internationalisme et le renversement du capitalisme. Il appartient aujourd'hui à tous les militants préoccupés de l'avenir de leur classe sociale, de renouer avec ce programme qui a fait la force du mouvement ouvrier.

Correspondant LO

Livreurs de repas : **pas deliveroo de l'exploitation !**

Plusieurs associations, dont Médecins du monde, ont mené une enquête sur la santé des livreurs à vélo. Le constat montre une exploitation accrue et des conséquences sanitaires catastrophiques.

Ces travailleurs obligés de passer par des plateformes en tant qu'auto-entrepreneurs sont à 99 % des hommes nés à l'étranger. Et près de 70 % n'ont pas de titre de séjour. Les plateformes comme Deliveroo et Uber Eats profitent de cette situation pour les exploiter au maximum. L'inscription sur la plateforme est payante. Les travailleurs sans papiers, qui donc ne

peuvent légalement pas travailler, doivent s'inscrire sur le compte d'un prête-nom « en règle », qui leur fait payer un « loyer ». Résultat, malgré 63 heures de travail par semaine en moyenne, ils n'arrivent pas toujours à gagner 1 000 euros par mois. Les profits engendrés par leurs courses sont accaparés par ces capitalistes qui font semblant de croire que les livreurs ne sont que des

étudiants qui arrondissent leurs fins de mois.

Cette exploitation acharnée, la mise en concurrence entre les livreurs et cette dépendance des algorithmes des plateformes causent aussi des troubles de santé importants. Plus de la moitié de ces livreurs ont eu des accidents, et/ou souffrent de troubles musculosquelettiques. La peur d'être dénoncé, celle de perdre leur gagne-pain engendrent des troubles du sommeil, des dépressions. Et bien entendu l'accès aux soins leur est limité, faute de temps, de moyens ou de papiers.

Ils sont à la merci des plateformes mais aussi des restaurants qui par exemple leur interdisent l'accès aux toilettes. Ils sont maltraités par des clients et peuvent subir le chantage des loueurs de comptes, des petits margoulins qui profitent de la situation des travailleurs sans papiers.

Les premiers responsables de cette situation catastrophique sont les patrons du secteur. Mais les politiciens qui s'acharnent contre les travailleurs sans papiers, qui multiplient les lois entravant leur régularisation les condamnent à rester sous la coupe de leurs exploiters.

Marion Ajar



Acompte sur salaire : **ça ne fait pas le compte !**

Une députée socialiste vient de déposer un projet de loi qui permettrait à un salarié de demander jusqu'à cinq fois par mois un acompte sur salaire, au lieu d'une seule actuellement, et versée après 15 jours de travail.

Si la proposition était adoptée, le salarié pourrait obtenir un acompte dès le premier jour du mois, qui ne dépasserait toujours pas 50 % du salaire brut. Cette mesure s'étendrait aussi à des catégories de travailleurs qui n'y avaient pas droit jusqu'ici, tels les agents publics. Les demandeurs n'auraient pas à justifier leurs motifs. Cependant, le dernier mot reste à l'employeur.

C'est la troisième fois en deux ans qu'une telle proposition de loi a été faite, sans suite pour l'instant. Mais apparemment, elle obtient maintenant un soutien venant de différents bords politiques. « *Ce serait une mesure de bon sens qui limiterait l'endettement excessif* » (donc les frais bancaires),

affirment certains. « *Cela pourrait aider les travailleurs à gérer leur budget* », disent d'autres, donneurs de leçons.

Mais le pire est d'entendre tous ces commentateurs bien payés relayer la voix de leur maître en disant que « *cela vise à redonner du pouvoir d'achat* », lors d'interviews de salariés apparemment choisis pour approuver cette mesure. Comme si le fait de toucher son salaire en pièces détachées pourrait changer quoi que ce soit à leur situation. Cela ne leur donnera pas un sou de plus et ils n'auront pas plus les moyens de faire face au quasi-blocage des salaires et à la vie de plus en plus chère.

Marianne Lamiral

Disney : une machine à cash... sans magie

Vendredi 27 mars, Emmanuel Macron s'est rendu à Disneyland Paris quelques jours avant l'ouverture au public d'une extension de son parc.

Lors de sa rencontre avec le PDG de Walt Disney Company, Macron a exprimé sa « reconnaissance pour le groupe, l'entreprise, (...) pour l'ensemble des élus du territoire et pour les services de l'État ». Il a ajouté : « C'est à travers ce partenariat qu'on assure en effet acquérir du foncier, accompagner, bâtir les logements pour les collaboratrices, les collaborateurs, réussir aussi à construire les aménagements et puis, vous, investir. ».

C'est bien plutôt le PDG qui devrait être reconnaissant tant les conditions du partenariat public-privé conclu en 1987 ont été profitables pour les actionnaires. La convention passée assurait une offre privilégiée à Disney sur 2 000 hectares. Une surface tellement importante que la société a revendu des terrains en faisant 100 à 200 millions de

plus-value, opération dénoncée par la Cour des comptes. Les agriculteurs expropriés ont reçu une indemnisation de l'État représentant dix fois la valeur de leurs terres. L'État et les collectivités locales ont pris en charge la construction de nombreuses infrastructures, les stations du RER A à destination du parc, la gare TGV, les routes, les constructions et services pour les touristes...

Les deux derniers milliards d'investissement réalisés par Disney ont été annoncés en 2018 dans le cadre de Choose France, le sommet organisé à l'Élysée pour réunir des entreprises étrangères susceptibles d'investir en France. En assistant à l'inauguration des nouvelles installations, Macron cherche à s'attribuer en partie le mérite d'avoir réussi à convaincre Disney de développer ses activités.



Lors d'une précédente grève.

Sur les réseaux sociaux, il y a eu de jolies photos. Mais, du point de vue des salariés, la magie n'était pas au rendez-vous. Les embauchés pour les boutiques de la nouvelle zone n'arriveront que le 3 avril et devront être formés à ce moment-là. À l'atelier couture, les équipes vont être amenées à commencer plus tôt le matin, avant 6 heures, sans possibilité réelle de venir en transport.

Dans les localités à proximité du parc, les prix et les loyers sont particulièrement élevés. Les salaires ne permettent pas une vie de rêve, et encore moins les plannings flexibles, le manque d'effectifs ou les

équipements pas toujours adaptés. Et puis certains des travailleurs sont en fait embauchés par d'autres sociétés, avec des contrats plus ou moins précaires.

Côté clients, il vaut mieux avoir le porte-monnaie bien rempli car chez Disney, tout se paye, même la possibilité de ne pas faire la queue, et tous les à-côtés, produits dérivés, boissons, repas, hôtels ont vu leur prix augmenter au plus grand bonheur de Disney.

Les bénéfices sont au rendez-vous, et il n'y a aucune recette magique, seulement les vieilles méthodes éculées du capitalisme.

Correspondant LO

Alinéa : 1 200 travailleurs à la rue

Mardi 31 mars, le tribunal de Marseille a prononcé la liquidation judiciaire de la chaîne de magasins d'ameublement Alinéa, entraînant le licenciement de 1 200 travailleurs.

Les juges n'ont pas trouvé l'offre de reprise crédible, au vu du déficit de l'entreprise et des possibilités dans ce secteur. Les dirigeants d'Alinéa invoquent évidemment la concurrence chinoise, les goûts changeants du public, les achats en ligne, etc. Mais tous se réfugient derrière des arguties juridiques pour masquer la vérité : les magasins Alinéa, prétendument en faillite, sont en fait un petit morceau de la galaxie

Mulliez, elle même aux mains d'un groupe familial détenant la sixième ou septième fortune du pays.

Les Mulliez, famille fondatrice d'Auchan, ont créé ou acheté une multitude d'enseignes, voisines, connexes, emboîtées, parentes, en relations d'affaires, qui ne sont indépendantes que sur le papier et dont les bénéfices tombent tous dans le même coffre. La fortune familiale est étroitement liée

au développement des zones commerciales géantes, c'est-à-dire à l'adaptation, sur fonds publics, de la ville au grand commerce et à l'automobile.

L'indépendance juridique formelle des diverses sociétés, Auchan, Décathlon, Alinéa, Flunch, Bricoman, Kiabi, etc, permet, comme dans le cas d'Alinéa, de licencier les travailleurs sans avoir à leur proposer de reclassement et à moindre frais. Lors d'une précédente faillite, Alinéa avait d'ailleurs été repris, moins mille licenciés, par une filiale du groupe Mulliez.



DAVID SAINT-SERNIN ACTU TOULOUSE

Quelle que soit la situation du commerce de mobilier et de la décoration, la famille Mulliez a les moyens de maintenir les emplois, quitte à prendre sur ses bénéfices. Après tout, ils sont bien le produit du travail des salariés, y compris de ceux qu'ils envoient aujourd'hui au chômage.

Paul Galois

Coiffeuses – Paris : contre un patron voyou

Une quinzaine de coiffeuses d'un salon du boulevard Strasbourg-Saint-Denis à Paris sont en grève depuis le 3 mars. Non seulement leur patron leur fait payer 250 euros pour leur donner leur fiche de paye, mais il leur impose des journées à rallonge, jusqu'à parfois

2 heures du matin, pour une paie ridicule. Le salaire n'était déjà pas versé pendant les congés, mais les coiffeuses n'ont carrément rien touché depuis des mois. Quant à une quelconque protection contre les produits chimiques utilisés, il n'en était bien sûr pas question.

Cette situation dure depuis plus de dix ans pour beaucoup de travailleuses, et le ras-le-bol a fini par se faire entendre, malgré la situation précaire de plusieurs d'entre elles, en situation irrégulière. Le patron, qui profitait bien sûr de la situation et ne payait pas ses cotisations à l'Urssaf,

aurait disparu depuis.

C'est loin d'être la première grève des coiffeuses dans les différents salons du quartier. Malgré la peur d'être renvoyées, la charge des enfants qu'elles élèvent souvent seules, ces travailleuses savent se défendre. Elles ont bien raison !

Inès Rabah



Dans nos bulletins

Des licenciements inacceptables !

Durand a fait le choix de supprimer plus de 700 postes. Il fait mine de s'attrister sur le sort des travailleurs licenciés mais les patrons ne réfléchissent qu'en fonction de leurs intérêts. Ils nous exploitent, en tirent des profits, profitent aussi de l'argent public : voilà leur seul programme !

Les conséquences de ces licenciements, ce sont nous et nos familles qui allons les payer. À nous de définir aussi notre programme : celui de défendre coûte que coûte notre vie et cela passe forcément par mener la lutte contre les intérêts des patrons.

Ils n'auront pas notre accord

Quand on voit la fortune des anciens actionnaires, quand on connaît l'histoire de la famille Durand, une chose est claire : aucun de ces patrons ne va être obligé de changer quoi que ce soit à son niveau de vie de riche. Ils continueront les restaurants, les vacances, les grosses bagnoles et ils garderont leur fortune personnelle et même l'augmenteront. Ils peuvent toujours verser des larmes de crocodile devant les caméras, ils n'auront pas notre accord sur les sacrifices qu'ils nous imposent.

Sale chantage patronal

Tous les moyens, même les moins ragoûtants, ont été utilisés pour obtenir que tous les syndicats signent le PSE. Non seulement les patrons veulent nous pousser vers la porte, mais en plus ils veulent que les syndicats leur donnent des garanties. Nous, on ne leur donne aucune garantie. Nous, on n'a rien signé.

Arc International



ARC

Meggitt Parker – Avrillé : **contre la mise au pas**

Les 24 et 25 mars, la moitié des 350 salariés de Meggitt Parker d'Avrillé, près d'Angers, a fait grève pour s'opposer à un réaménagement du temps de travail.

Dans cette usine qui produit des capteurs, des petits moteurs électriques et des composants pour l'aéronautique civile et militaire, la direction veut bouleverser les horaires afin de coller à la hausse des commandes entraînée par le contexte guerrier. Horaires fixes plutôt que variables, pointage des pauses, baisse du nombre de RTT, recours possible aux 2 x 8, semaines « hautes » et « basses » : les changements annoncés au nom de la performance suscitent la colère.

Pour faire passer son plan, la direction n'a pas lésiné, entre lettre explicative à chacun des salariés (dits « collaborateurs » !), et « pédagogie » en petits groupes. Elle propose même plusieurs « scénarios ». Mais chacun comprend que cela reviendrait à choisir à quelle sauce être mangé. Et Parker ne cache même pas

que, sans signature des délégués CSE avant fin 2026, il imposerait son choix.

Dès le 9 mars, 150 salariés mécontents se sont réunis et ont adopté le principe d'une grève à la fin du mois. Lors d'un nouveau rassemblement le 23, la grève a été votée pour le lendemain. Le 24 mars, près de 200 grévistes se sont rassemblés à l'entrée de l'entreprise, tous secteurs et catégories confondus. La dernière grève remontait à 2020 contre un plan de 20 licenciements, et cela faisait du bien de se retrouver tous ensemble.

Pour décourager les grévistes, la direction locale a vite fait passer le message qu'elle n'avait pas le feu vert de l'étage supérieur pour discuter des revendications. Un élu au CSE a alors expliqué que continuer la grève « sans interlocuteur » serait difficile mais,



devant les protestations, il a dû promettre un vote dans l'après-midi.

Fin du débrayage, débrayage le lendemain uniquement ou combinaison de débrayages sur plages variables et de travail sur plages fixes : les choix proposés semblaient conçus pour affaiblir le mouvement ! À main levée, c'est la moins mauvaise option, la reconduction de la grève le lendemain avec présence devant l'usine, qui l'a emporté.

Le mercredi 25 mars, les grévistes ont donc

maintenu un piquet de grève, certes par roulement mais tout de même à 150. Cette action a permis de faire connaissance et de discuter des modalités du mouvement ainsi que de la rapacité des actionnaires, jamais rassasiés. L'an passé, Parker (qui a racheté Meggitt pour 8,8 milliards en 2022) a quand même gagné 2,2 milliards de dollars, sans compter les millions reçus de l'agglomération, du département et de la région, au nom de la construction d'une nouvelle usine à Avrillé.

Jeudi matin, les élus au CSE ont finalement décrété la cessation de la grève, sans vote des salariés. Préservation de trois jours de RTT et d'un quart d'heure de souplesse pour l'embauche du matin : c'est pourtant loin du compte. Même s'il y a de la déception, la révolte est encore là et bien des grévistes, forts de l'expérience de ces deux jours de piquet, ont en tête la poursuite de la contestation. Comme l'a dit l'un d'entre eux : « Pas d'autre moyen que la grève pour faire reculer le patron ».

Correspondant LO

Ehpad privé Les Feuillants – Poitiers : **grève pour la dignité**

Après avoir fait six jours de grève, fin février, pour revendiquer de véritables augmentations salariales et des conditions de travail dignes, des travailleuses de la maison de retraite Les Feuillants, à Poitiers, sont reparties en grève depuis le 23 mars face au refus de toute négociation de la direction.

La colère est partie suite à l'annonce du résultat des négociations salariales. La direction affichait une augmentation sensible... en intégrant la prime Ségur dans le calcul du taux horaire. Sans cette entourage, la revalorisation réelle des salaires est bien loin de ce qui est nécessaire pour faire face à l'augmentation du coût de la vie. Avec le slogan « travail précieux, salaire honteux ! », scandé dans leurs manifestations, les grévistes ne s'en sont pas laissés conter car la prime ne fait pas le salaire.

En sous-effectif constant, ce qui peut se traduire par la prise en charge de 13 résidents par salariée et rend difficile les manipulations de certains d'entre eux, avec un temps de présence quotidien dans la structure de 12 heures, mobilisées

un week-end sur deux, les aides-soignantes et agents de service hospitalier de cette maison de retraite ne négotient pas leur dévouement aux résidents. Tout cela pour des salaires qui n'atteignent le smic qu'avec un complément. Après des années d'ancienneté et en comptant la prime Ségur, certaines ne gagnent guère plus de 1 600 euros.

Suite aux six jours de grève de février, non seulement la direction n'a pas ouvert de véritable négociation salariale, mais elle a commencé à montrer son vrai visage par des mesures de représailles contre les grévistes et la non-reconduction de travailleurs en CDD ayant participé au mouvement (prévus pourtant dans les plannings avant la grève). Un des directeurs, candidat

socialiste à la mairie de Poitiers, s'est même payé le ridicule de menacer d'envoyer un huissier devant le piquet de grève au prétexte que la voie occupée – mais nullement bloquée – était un passage privé, ce qui est faux car celle-ci dessert plusieurs structures non liées à l'Ehpad. Un huissier a tout de même été mandaté pour relever le niveau sonore de la sono des grévistes, qui était bien loin d'atteindre celui des travaux de rénovation de la chapelle voisine ! Heureusement que le ridicule ne tue pas.

La grève a repris depuis le 23 mars et s'est étendue à deux autres établissements, La Rose d'Aliénor, à Poitiers, et La Réverie, à Château-Garnier, dans le sud du département. Tablant sur le pourrissement du mouvement et ne pouvant plus faire fonctionner l'établissement, la direction du site des Feuillants n'a pas hésité à s'essuyer les pieds sur ce qu'il reste du code du travail en ayant recours à l'intérim – dénoncé par



les grévistes – pour casser la grève, le tout agrémenté d'un dépôt de plainte contre une conseillère départementale du PCF qui avait apporté son soutien aux travailleuses mobilisées.

De l'argent, il y en a pourtant pour rémunérer dignement ces travailleuses dont le métier est utile à la collectivité et qui sont salariées du groupe Vivalto Vie, qui gère près de 70 Ehpad en France, Espagne, Portugal, Belgique et Europe centrale. C'est une filiale du groupe capitaliste Vivalto Santé (troisième groupe d'hospitalisation privé en France), contrôlé lui-même par la holding Vivalto Partners, regroupant la BNP, le Crédit agricole, Arkéa Capital et d'autres fonds d'investissement opérant

dans les secteurs de la pharmacie, des soins optiques et des compléments alimentaires. Tout cela génère des profits à tel point qu'un des patrons de ce groupe, Daniel Caille, figurait dans le classement des grosses fortunes 2024 du magazine *Challenges*, avec 200 millions d'euros à la clé.

Lundi 30 mars, les grévistes des sites poitevins ont fait le déplacement dans le sud du département pour rejoindre leurs camarades de l'Ehpad La Réverie. Leur mouvement gagne en ampleur et en soutien dans la population. De véritables augmentations salariales et la réintégration des grévistes CDD licenciées sont à portée de leur détermination.

Correspondant LO

Le Havre : des embauches pour les portuaires, pas pour la guerre

Jeudi 26 mars, les travailleurs portuaires du Havre étaient à nouveau en grève pour 24 heures. Ils réclament des effectifs supplémentaires, en particulier pour le fonctionnement du nouveau terminal-croisières, des ponts et des écluses.



Dans la zone industrielle et portuaire du Havre, des milliers de travailleurs des géants de la logistique et du transport maritime côtoient les dockers et les travailleurs du port. Tandis que les dockers s'occupent du chargement-déchargement des navires, les travailleurs portuaires sont ceux qui assurent toutes les tâches indispensables au fonctionnement des installations portuaires, et si les

ouvriers et techniciens sont majoritaires, il y a aussi tout un secteur administratif gérant l'accueil des navires. Au Havre, ils sont 1 200, très majoritairement syndiqués CGT. Leur employeur est Haropa, établissement public d'État regroupant aussi les ports fluviaux de Rouen et Paris. La direction locale d'Haropa invoque les restrictions budgétaires imposées par les ministères

de tutelle pour refuser les 68 embauches indispensables revendiquées par les portuaires. C'est pourquoi, depuis le 9 février, ceux-ci refusent toute heure supplémentaire, tout shift (équipe supplémentaire) exceptionnel et tous travaux dérogatoires. Ils étaient en grève les 2 et 12 mars. Mais, le 26 mars, leur « opération port mort » a conduit à l'annulation de la venue du navire porte-hélicoptères *Mistral*, qui devait être le clou des journées publicitaires pour le recrutement dans la marine nationale organisées en fin de semaine. La marine dans son communiqué a invoqué des prétendues « contraintes opérationnelles »... Eh oui, quand il n'y a plus de travailleurs pour les opérations d'accostage, même un navire de guerre doit reprendre le large ! L'État trouve les moyens pour recruter massivement pour la guerre mais pas pour tous les services et établissements publics comme Haropa. Les portuaires ne se laissent pas faire, ils ont bien raison ! Une nouvelle journée de grève aura lieu le 8 avril.

Correspondant LO

Orange : la guerre, une opportunité

Le groupe des télécoms Orange se déclare « idéalement positionné » pour capter le marché en pleine expansion de la lutte anti-drones.

Sa direction « Défense et sécurité », créée en juin, annonce avoir recruté 300 personnes qualifiées pour proposer un abonnement aux installations militaires et aux sites industriels considérés comme stratégiques. Baptisé « Orange Drone Guardian », ce service est censé détecter et identifier les drones intrusifs dans l'espace aérien. Et comme les capteurs en question pourraient être désactivés par l'adversaire, Orange propose de déployer d'autres équipements de détection « à la demande des clients ». Il est aussi question de transformer les antennes-relais de téléphonie mobile en radars, et de mettre à la disposition pour les transmissions de l'armée son réseau

5G, 45 000 km de fibre terrestre, 2 500 antennes satellite et 450 000 km de câbles sous-marins. Orange, qui n'appartient pas au secteur de l'industrie de l'armement, cherche à bénéficier de l'augmentation du budget militaire. Pour cela, rien de tel que d'avoir à la tête de sa direction « Défense et sécurité » une ancienne responsable de la Direction générale de l'armement, secondée par un général, ex-directeur adjoint du service d'espionnage, la DGSE. Pour le moment, les capteurs sont destinés à contrer des intrusions mais aussi, et surtout, à capter... des bénéfices.

Jean Sanday



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de : Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Liban : le chaos et une guerre sans issue

Un mois après le déclenchement de la guerre de Trump et Netanyahu au Moyen-Orient, le Liban est plongé dans le chaos. Dans un pays qui compte près de six millions d'habitants, on déplorait à la fin mars plus de 1 250 morts et 3 680 blessés.

L'armée israélienne transpose au Liban les méthodes de guerre qu'elle a éprouvées à Gaza : bombardements intensifs, déplacement d'un million de Libanais dont 350 000 enfants, destruction d'infrastructures et d'habitations pour empêcher le retour des habitants. Les ambulances, les professionnels de santé sont pris pour cibles et « le pire est à venir » a menacé le porte-parole de « Tsahal », l'armée israélienne.

Pendant que les bombardements se poursuivent sans répit sur la banlieue sud de Beyrouth et dans le sud du pays, des troupes israéliennes s'y infiltrent. Leur progression est freinée par

la riposte du Hezbollah, mais 100 000 réservistes ont été massés, qui s'apprêteraient à occuper durablement une zone d'une profondeur de 30 km entre à la frontière et le fleuve Litani. Au prétexte de briser la logistique du Hezbollah, l'armée israélienne a déjà détruit cinq ponts sur ce fleuve de façon à isoler la région du reste du pays.

L'éradication du Hezbollah est le prétexte brandi par Israël pour établir cette zone tampon au sud du Liban. L'objectif est visiblement de l'occuper de façon durable, et peut-être d'y installer des colons qui pourraient exploiter les meilleures terres, en profitant de ses ressources

hydriques.

Accusé d'avoir provoqué la réaction d'Israël par ses tirs de roquette au début de la guerre, le Hezbollah a subi les critiques jusqu'au sein de la communauté chiite où il est largement implanté. Mais plus le temps passe et plus il apparaît que l'offensive de l'armée israélienne était de toutes façons prévue et, même si le Hezbollah est loin de faire l'unanimité et si sa politique est critiquable, il retrouve du crédit en apparaissant comme le seul capable de s'opposer à l'expansionnisme du voisin.

Le cessez-le-feu conclu en novembre 2024 n'a jamais été respecté par les forces israéliennes, et l'armée libanaise a toujours été hors d'état de riposter. Quant aux demandes de négociation faites par le président libanais, Joseph Aoun, les dirigeants israéliens les ont superbement

ignorées. Même la Finul, la force d'interposition de l'ONU, présente dans le sud du pays depuis 1978, est incapable de se protéger de l'armée israélienne et trois casques bleus indonésiens viennent d'être tués. Israël n'hésite pas à bombarder des localités hors des zones chiites, en espérant que leur population, supposée soutenir le Hezbollah, sera rendue responsable de la situation par les autres communautés.

En fait, après la destruction de ses capacités militaires, le Hezbollah s'est adapté et réorganisé, adoptant une stratégie de guérilla. Pour vaincre celle-ci, l'armée israélienne devra engager de plus en plus d'hommes et risquer d'en perdre. Dix de ses soldats ont été tués depuis le début mars, alors que la lassitude augmente dans les rangs des réservistes israéliens massivement mobilisés

sur plusieurs fronts depuis trente mois.

Le soutien à la guerre de la part de la majorité de la population israélienne a peut-être commencé à s'éroder. Et en effet elle ne pourra accepter éternellement de servir de chair à canon pour les objectifs colonialistes de son gouvernement et des vaten guerre d'extrême droite qui viennent de faire adopter la peine de mort pour les Palestiniens qui seront accusés de « terrorisme ». Elle ne peut non plus accepter de servir de masse de manœuvre à l'appui de la guerre de Trump.

L'offensive de Trump et de Netanyahu ne promet que souffrances et massacres aux peuples de la région. À la population israélienne elle ne promet rien d'autre qu'une guerre sans fin, qu'elle paiera de plus en plus cher.

Leila Wahda



La Fête de Lutte ouvrière : samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai à Presles

Les 23, 24 et 25 mai se tiendra le grand rassemblement annuel de Lutte ouvrière dans le parc boisé de Presles, dans le Val-d'Oise. Ce seront trois jours de débats politiques, de

spectacles, de jeux, d'animations, d'échanges, de découvertes lors de conférences scientifiques, de rencontres avec des d'historiens, des spécialistes du Moyen Âge ou de la préhistoire, des

scientifiques. Sans parler des très nombreuses spécialités culinaires à goûter sans modération ! N'hésitez pas à regarder le programme sur notre site <https://www.fete.lutte-ouvriere.org>

Meetings sur le grand podium

Samedi à 17 heures, allocution de bienvenue avec **Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier.**

Dimanche et lundi à 15 heures, meetings avec **Nathalie Arthaud**



Le Village médiéval

Dès l'entrée, vous pourrez vous retrouver dans un village médiéval, un espace où sont reproduites, sans prétention historique, diverses activités quotidiennes du Moyen Âge..., et où l'on peut découvrir quelques spécialités culinaires d'époque. Vous y trouverez une forge, des ateliers de calligraphie, de

vannerie, de travail du bois et d'herboriste, des spectacles, théâtre et lectures de poèmes, ou encore des animations et démonstrations comme la mise en armure, l'escrime, les jeux médiévaux, les jongleries et acrobaties. Des spécialistes du Moyen Âge viendront faire des conférences.

Le chapiteau Karl Marx

Sous ce chapiteau, des écrivains, historiens ou essayistes viennent présenter leurs ouvrages et en discuter avec tous ceux qui le désirent.

- **Jean-Jacques Marie** : *Les mutins du goulag et du quotidien*
- **Alain Faure** : *Les souvenirs de Léontine Oudot*
- **Amina Hassani** : *La justice du capital, quand les multinationales (dé)font la loi*
- **Marc Bélissa** : *La Révolution française et les colonies*
- **Serge Hercberg, épidémiologiste, fondateur du Nutri-score** : *Une histoire de lutte contre les lobbys*
- **Marine Duros** : *Immobilier hors sol, comment la finance s'empare de nos villes*
- **Renaud Piarroux** : *Sapiens et les microbes*
- **Alain Ruscio** : *La première guerre d'Algérie*
- **Anne Steiner** : *Le temps des révoltes*



- **Pierre Mattei** : *La question ukrainienne et Christian Rakovski*
- **Pierre Chaze** : *J'ai allumé le feu*
- **Fanny Bugnon** : *L'élection interdite*
- **Benoît Trépied** : *Décoloniser la Kanaky-Nouvelle-Calédonie*
- **Juliette Sabbah et Emmanuel Blanchard**, sur le livre de **Michèle Audin** : *Berbesa, mes ancêtres colons*
- **Anne Deffarges** : *Allemagne 1918-1923, leçons d'une révolution fusillée*
- **Jean-Yves Mollier** : *Panama, un canal pour mémoire*

Cartes et bons

La carte d'entrée, valable trois jours, est disponible en prévente à 15 euros À partir du 11 mai, et sur place à l'entrée de la Fête, elle coûtera 25 euros. Elle est éligible au Pass Culture. Pour les enfants de moins de 14 ans

accompagnés, l'entrée est gratuite.

On peut profiter de 20 % de réduction sur les dépenses à la Fête en se procurant les bons d'achat : payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros à la Fête.

Renseignements, billetterie, programme : <https://fete.lutte-ouvriere.org/>

